



**CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2022-217

PUBLIÉ LE 4 AOÛT 2022

Sommaire

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire /

R24-2022-06-30-00010 - DECISION **??** portant nomination de Madame Adeline BOURDAREAU CHAMBRIARD en tant que Coordinatrice régionale de matérié et de réactovigilance pour la région Centre Val de Loire (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2022-06-30-00010

DECISION

portant nomination de Madame Adeline
BOURDAREAU CHAMBRIARD en tant que
Coordonnatrice régionale de matério et de
réactovigilance pour la région Centre Val de
Loire

DECISION

portant nomination de Madame Adeline BOURDAREAU CHAMBRIARD
en tant que Coordinatrice régionale de matériovigilance et de réactovigilance pour
la région Centre Val de Loire

VU le Code de la santé publique, notamment ses articles L.1451-1 à L.1452-3,
L.6146-8 et R.1413-61-1 et suivants ;

VU le Code de l'action sociale et des familles ;

VU le Code de la sécurité sociale ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et
relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système
de santé ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences
régionales de santé ;

VU le décret du 27 mars 2019 portant nomination du Directeur général de
l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire – M. Laurent HABERT;

VU l'arrêté du 5 février 2021, pris en application de l'article R.1413-61-4 du
Code de la santé publique définissant les missions des centres et
coordonnateurs régionaux sur les vigilances relatives aux produits de santé ;

VU la NOTE N°42 du 1er avril 2022 relative à la nomination des
coordonnateurs régionaux de matériovigilance et de réactovigilance

VU l'avis favorable de la Directrice générale de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé à la nomination de Mme Adeline BOURDAREAU CHAMBRIARD au poste de Coordinatrice Régionale de Matéiovigilance et Réactovigilance de la région Centre-Val de Loire en date du 7 avril 2022 ;

VU la proposition de la Directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Tours, établissement d'hébergement du poste, en date du 29 juin 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Sur proposition du Directeur général du Centre hospitalier universitaire de Tours, Madame Adeline BOURDAREAU CHAMBRIARD, Pharmacien Praticien Hospitalier, est nommée Coordinatrice régionale de matério et de réactovigilance pour la région Centre Val de Loire, à compter du 1er avril 2022 et pour cinq ans renouvelables.

ARTICLE 2 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 30 juin 2022

P/ Le Directeur général

de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

Le Directeur général adjoint

Signé : Dr Olivier OBRECHT

Décision n° 2022-SPE-0045